DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Envoyé en préfecture le 17/10/2024 Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID: 024-200040392-20241017-DEC2024047-AR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE GRAND PERIGUEUX

255 rue Martha Desrumaux – CS6003 24000 PERIGUEUX

DECISION DU PRESIDENT

 \Diamond \Diamond \Diamond \Diamond \Diamond

Objet : Conventions de servitudes avec la société ENEDIS.

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 28 mars 224, déléguant au Président le pouvoir de décider des servitudes de passage au profit de tiers.

Considérant que les demandes d'ENEDIS pour le passage de canalisations électriques sur le domaine du Grand Périgueux.

DECIDE

Article 1er : de conférer les servitudes suivantes à ENEDIS :

✓ « RACCORDEMENT ILOT A2 »

Réalisés par la société ENEDIS ont occasionné l'implantation de deux canalisations électriques souterraines et leurs accessoires sur le domaine communautaire.

Parcelle concernée :

Section	Numéro	Contenance	Adresse
ВС	465	1 ha 36 a 03 ca	11 rue Denis Papin

Les droits concédés à ENEDIS sur cette parcelle portant sur une bande de terrain de 3 mètres de large sur une longueur totale d'environ 7 mètres.

La présente convention est consentie et acceptée moyennant une indemnité totale de dix euros (10,00 €).

✓ « LOCAL COMMERCIAL 6 CPTEURS CHAMPCEVINEL »

Réalisés par la société ENEDIS ont occasionné l'implantation souterraine et ses accessoires sur le domaine communautaire.

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Oublié le analisation électrique

ID: 024-200040392-20241017-DEC2024047-AR

Parcelle concernée :

Section	Numéro	Contenance	Adresse
AS	123	0 ha 16 a 41 ca	Jarijoux

Les droits concédés à ENEDIS sur cette parcelle portant sur une bande de terrain de 1 mètre de large sur une longueur totale d'environ 3 mètres.

La présente convention est consentie et acceptée sans indemnité.

✓ « Raccordement poste privé « Alienor », quartier d'affaires, Périgueux »

Réalisés par la société ENEDIS ont occasionné l'implantation de deux canalisations électriques souterraines et leurs accessoires sur le domaine communautaire.

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Contenance	Adresse
AP	59	0 ha 77 a 45 ca	85 rue Louis Blanc
AP	60	0 ha 51 a 71 ca	85 rue Louis Blanc
AP	61	0 ha 03 a 15 ca	85 rue Louis Blanc
AP	62	0 ha 04 a 46 ca	85 rue Louis Blanc

Les droits concédés à ENEDIS sur ces parcelles portant sur une bande de terrain de 3 mètres de large sur une longueur totale d'environ 346 mètres, savoir, respectivement :

- 199 mètres, s'agissant de la parcelle cadastrée Section AP, Numéro 59 ;
- 97 mètres, s'agissant de la parcelle cadastrée Section AP, Numéro 60;
- 22 mètres, s'agissant de la parcelle cadastrée Section AP, Numéro 61;
- 28 mètres, s'agissant de la parcelle cadastrée Section AP, Numéro 62.

La présente convention est consentie et acceptée moyennant une indemnité totale de dix euros (10,00 €).

✓ « Raccordement C4 Gare ferroviaire, impasse du vieux moulin, Marsac sur l'Isle »

Réalisés par la société ENEDIS ont occasionné l'implantation d'une canalisation électrique souterraine et ses accessoires sur le domaine communautaire.

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Contenance	Adresse
AK	205	0 ha 09 a 11 ca	Moulin de Marsac
AK	301	1 ha 01 a 66 ca	Moulin de Marsac

Les droits concédés à ENEDIS sur ces parcelles portant sur une bande de terrain de 1 mètre de large sur une longueur totale d'environ 34 mètres.

La présente convention est consentie et acceptée moyennan euros (10,00 €).

Envoyé en préfecture le 17/10/2024 Reçu en préfecture le 17/10/2024 Publié le ID: 024-200040392-20241017-DEC2024047-AR

« RACCORDEMENT C4 ZAE BORIE PORTE »

Réalisés par la société ENEDIS ont occasionné l'implantation d'une canalisation électrique souterraine et ses accessoires sur le domaine communautaire.

Parcelles concernées :

Section	Numéro	Contenance	Adresse
AN	170	0 ha 74 a 89 ca	Borie Porte Est
AR	88	2 ha 01 a 59 ca	Borie Porte Ouest

Les droits concédés à ENEDIS sur ces parcelles portant sur une bande de terrain de 1 mètre de large sur une longueur totale d'environ 228 mètres.

La présente convention est consentie et acceptée moyennant une indemnité totale de dix euros (10,00 €).

√ « Déplacement coffret BT, Grand Périgueux, ancien Conforama, avenue Firmin Boulazac »

Réalisés par la société ENEDIS ont occasionné l'implantation d'un coffret et ses accessoires sur le domaine communautaire.

Parcelle concernée :

Section	Numéro	Contenance	Adresse
AB	878	0 ha 03 a 74 ca	16 avenue Firmin Bouvier

La présente convention est consentie et acceptée moyennant une indemnité totale de dix euros (10,00 €).

Article 2 : de signer les actes notariés correspondant aux servitudes accordées à la société ENEDIS

Fait à Périgueux, le

1.7 OCT. 2024

Affiché le

1.7 OCT. 2024

Le Président

Jacques AUZOU

Envoyé en préfecture le 17/10/2024 Envoyé en prefecture le 17/10/2024 52LO

ID: 024-200040392-20241017-DEC2024047-AR